



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  
Séance du jeudi 30 juin 2022**

Nombre de membres dont le conseil de communauté doit être composé :	63
Nombre de conseillers en exercice :	63
Nombre de conseillers qui assistaient à la séance :	40
Vote par procuration :	9

L'an deux mille vingt deux, le trente juin, les membres du conseil de communauté de Grand Auch Cœur de Gascogne se sont réunis à Auch sur la convocation de Monsieur Pascal MERCIER, Président et sous la présidence de Monsieur Michel BAYLAC, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

**D2022\_107 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DE LA FOIRE AGRICOLE « GASCOGNE AGRI 2022 »**


L'association « Jeunes Agriculteurs du Gers » souhaite organiser leur foire agricole annuelle : GASCOGNE AGRI à Saint-Christie les 3 et 4 septembre 2022.

Cette animation consiste à promouvoir tous les métiers du monde agricole auprès d'un large public, de développer des animations, d'organiser des concours et de partager de bons moments en promotionnant des produits du terroir Gascon.

L'association des Jeunes Agriculteurs sollicite la communauté d'Agglomération pour une subvention au profit de cet événement.

Après délibération, le conseil communautaire :

- **ATTRIBUE** une subvention au titre de l'exercice 2022, à titre exceptionnel, à hauteur de 1 300 € à l'association « Jeunes Agriculteurs du Gers » ;
- **AUTORISE M. le Président**, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à cette opération.

Le Président,  
  
Pascal MERCIER.  
